



Procès-verbal de l'assemblée générale de l'association GEICOM

Maison départementale des sports _ 34000 Montpellier

Date : 16/01/2026

Liste des participants en annexe : 24 associations présentes sur 24 . Plusieurs associations étant représentées en visio-conférence au regard de l'étendue du territoire couvert.

L'ordre du jour abordé est le suivant :

A) Présentation et adoption du rapport moral :

Le président commence par un rappel de la création du GEICOM sur l'année 2025. Il remercie l'ensemble des associations adhérentes pour leur contribution à la création du GEICOM et leur confiance dans la phase de transition sur l'année 2025. Il indique que la même structure est en cours de création sur Pyrénées. Cette AG est donc la première assemblée après celle autorisant la création de l'association.

Un point est fait sur les résultats sportifs de 2025 dans la phase de transition (voir document rapport moral joint).

- Un État des participations est présenté : historique entre 2017 et 2025. A ce jour 24 AS participent activement sur Méditerranée.
- Présentation du calendrier 2026
- Green fee et paiements : le suivi et les annulations devront passer par les organisateurs des compétitions 72 heures en amont de la compétition.
- L'attention des représentants d'associations est attiré sur l'importance du rôle des capitaines pour le bon déroulement des compétitions (informations des participants, mise à disposition du Vademecum, rappel des règles du golf, savoir vivre,....).

L'état des négociations avec le GIE rassemblant plusieurs golfs de la région montre une nouvelle fois l'importance de mettre en place une coordination des associations du territoire (ARGE, ASPPOM, GIECOM) pour peser sur les relations et agir en cohésion. Sans obérer le fonctionnement propre de chaque association, il s'agit de montrer l'importance du golf entreprise et de son action complémentaire au développement du golf sur la région, le poids économique de nos activités,

Vote du rapport moral 2025 : approuvé à l'unanimité

B) Présentation et approbation rapport financier :

- Bilan financier 2025 concernant la phase transitoire : l'exercice se termine avec un solde positif de 1074,93 euros. (Voir détail sur document en annexe).
- Il est acté l'envoi d'un courrier à la Fédération Française de golf (avec copie à la ligue régionale Occitanie) pour savoir pourquoi le golf entreprise a perdu le reliquat budgétaire des années précédentes (environ 15000 euros pour Occitanie). Celui-ci sera signé par l'ensemble des associations.

Vote du budget réalisé 2025 : approuvé à l'unanimité

- Les tarifs des droits de jeu sont présentés dans le Vademecum pour 2026

Le trésorier présente le budget prévisionnel pour 2026 (voir document joint). Le Montant de l'adhésion au GEICOM 2026 est de 75 euros (au moins une équipe). Cette adhésion donne droit à participer à l'assemblée générale (droit de vote) et à la commission sportive

Vote du budget 2026 et de l'adhésion : approuvé à l'unanimité

C) Présentation et adoption du vademecum 2026 :

- Mise à disposition du document préparé par la commission sportive
- Un Point détaillé est fait sur les changements proposés avec la création du GEICOM
- Les AS doivent confirmer les participations des équipes sur la base du prévisionnel de répartition au plus vite (Div1, Div2, promotion, 36, ...).
- Les aménagements à ce document référence seront étudiés en commission sportive et soumis à l'AG suivante pour adoption.

Vote du Vademecum : approuvé à l'unanimité

D) Un point informatif est fait sur les compétitions du champ fédéral :

- Pitch and Putt fédéral réservé aux actifs
- Championnat individuel
- Coupe de France
- Championnat de ligue

E) Élection du bureau du CA :

Les membres du bureau actuel démissionnent de leurs missions et il est procédé à un appel à candidatures en séance.

Sur proposition du président sortant, le bureau suivant est mis au vote :

- Président : Alain Roux
- Secrétaire général : Philippe Guillosson
- Trésorier général : Jean-Charles Brégeon

Vote du bureau : approuvé à l'unanimité

F) Point sur la commission sportive

- Les membres cooptés en 2025 sont reconduits
- L'As golf Bagnols Marcoule présente la candidature de Christian Clerc en séance.
- Il est rappelé que le nombre de participants n'est pas limitatif.

Début des travaux : 18H

Fin des travaux : 21H

Fait le 16/01/2026

NB : ci-joints en annexes les documents suivants :

_ liste des participants

_ le document de présentation (rapport moral 2025, rapport financier 2025 et budget prévisionnel 2026)

_ le Vademecum adopté pour les compétitions organisées par le GEICOM